

La déclaration la plus intéressante du ministre du Commerce est peut-être celle qui figure à la page 3798 du hansard:

A mon avis, la perspective de voir une conduite de gaz naturel devenir la propriété de l'État n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme.

Voilà un euphémisme ou je ne m'y connais pas!

D'autre part, si ce n'est qu'en devenant propriété publique que cette grande entreprise d'envergure nationale peut exister, nous devons nous y résigner. Toutefois, dans un pays comme le Canada, il importe au plus haut point de donner à l'entreprise privée l'occasion et tous les moyens raisonnables d'assurer la tâche en question.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Drew: J'entends le cœur triomphant des "bravos" des honorables vis-à-vis.

L'hon. M. Garson: Votre discours devient de plus en plus intéressant.

L'hon. M. Drew: Criez-vous "bravo" pour l'entreprise publique ou l'entreprise privée, car il est question des deux à la fois.

Une voix: Dites-le nous, vous.

L'hon. M. Drew: Il serait intéressant de savoir laquelle des deux vous appuyez vraiment.

L'hon. M. Rowe: Il y en a qui soufflent le chaud et d'autres le froid.

L'hon. M. Drew: Nous sommes d'avis qu'on n'a pas assez favorisé l'entreprise privée et canadienne et qu'on ne lui a pas fourni toutes les occasions raisonnables de se charger des travaux. Nous savons que l'entreprise privée a cherché à y participer, mais qu'on lui en a refusé la chance.

Examinons de nouveau les paroles qui précédaient celles-ci:

...si ce n'est qu'en devenant propriété publique que cette grande entreprise d'envergure nationale peut exister, nous devons nous y résigner.

Ces mots sont ceux qui ont été les plus applaudis des thuriféraires organisés d'en face. Puisque le ministre du Commerce parle de justice envers le Canada, permettez-moi d'inviter les patrons de la *Trans-Canada* à peser ces paroles. Que signifient ces applaudissements? Est-ce un indice qu'il n'est guère probable que la *Trans-Canada* termine ce tronçon du pipe-line pour mars prochain, que tout se passera bien et que vraiment l'étatisation s'imposera alors? Il est temps, je pense, que la *Trans-Canada* examine la situation, parce que le gouvernement essaie de jouer à pile ou face avec la population en escomptant une approbation quoi qu'il advienne.

Si la *Trans-Canada* ne peut obtenir les fonds nécessaires pour aménager le tronçon le plus facile du pipe-line dès maintenant, comment arrivera-t-elle à parachever l'entre-

prise? Comment remboursera-t-elle ces fonds et obtiendra-t-elle toute la finance nécessaire pour le mois de mars prochain, lorsque le ministre du Commerce et tout le monde nous disent que la Commission fédérale de l'énergie n'aura pas encore donné son approbation à cette date? Que voulait vraiment dire le ministre du Commerce? Si sa déclaration veut dire quelque chose, c'est que personne ne peut se fier aux propos du gouvernement.

Nous ignorons s'il y aura une autre prorogation. Certes à en juger par le passé, on pourrait la tenir pour probable, mais d'autre part, des vis-à-vis ont donné à entendre qu'ils possédaient quelques renseignements particuliers au sujet de la déclaration concernant l'étatisation. De toute évidence, des vis-à-vis ont cru connaître le sens de ces mots. Si tel est le but, qu'on l'énonce ouvertement et franchement à la Chambre, au lieu de le faire connaître en secret à de simples députés. Nous osons croire que le Gouvernement, malgré les voies tortueuses où il s'est engagé, n'essaiera pas de faire indirectement ce qu'il est peu désireux et craint de faire directement.

Même si la *Trans-Canada* ignore peut-être ce qui va se passer, chose certaine c'est que les vis-à-vis et tous les membres de la Chambre l'ignorent aussi. En chaque circonstance, on a prorogé les droits de la *Trans-Canada* et cela arrivera peut-être encore. Il faudrait se rappeler naturellement que si l'on proroge ces droits en mars prochain et si la *Trans-Canada* ne peut rembourser l'argent, alors la société de la Couronne,—et je le souligne,—n'aura pas les fonds voulus pour aménager le tronçon du nord de l'Ontario l'an prochain. Cela empêchera la construction du tronçon du nord de l'Ontario. Dans cette hypothèse, le Gouvernement se lance dans une entreprise tout à fait étrangère au tronçon du nord de l'Ontario. C'est engager le contribuable canadien dans un accord dont ne profiteront exclusivement que les portefeuillistes américains.

De quelles orties le ministre du Commerce parlait-il? Évoquait-il le fouillis indescriptible qu'il a mis dans toute cette affaire? Sans toutefois s'attarder à une explication du sens particulier de cette expression, je pense que beaucoup d'entre nous aimeraient savoir qui lui a inspiré cette allusion littéraire. Cela ressemble si peu aux déclarations habituelles du ministre du Commerce qu'il serait peut-être bon de rappeler d'où viennent ces mots. C'est à Shakespeare que nous les devons, et non pas au ministre du Commerce. Comment s'est exprimé Shakespeare? Le voici:

...mais je vous le dis, mon pauvre seigneur, c'est au milieu de ces orties, le danger, que nous cueillerons cette fleur, la sécurité.

[L'hon. M. Drew.]